

Following is the 1827 edition with this reference:

Rang, S. (1827). Description d'un genre nouveau de la classe des Acalèphes, Cuv. *Bull. H. N. Soc. Linn. Bordeaux* Tôme premier, VI(XXVIII): 314-319, 1 pl.

384. *ROSA Moschata*. DC. 3715. Floribus subcorymbosis albis. — In sepibus propè Bayonam. — ɔ Junio, Julio. — R.
385. *POTENTILLA Nitida*. DC. 3758. Caule prostrato. — Ad margines agror. circà Bayonam. — ɔ Septembri. — C.
386. " *Splendens*. DC. 3757. Subacaul. sericea; fol. ternatis. — In sylvis collinisque circà Bayonam. — ɔ Aprili, Maio, — C.
387. *PRUNUS Domestica*. var. b. sylvestris. DC. 3790. Ramis demùm spinosis. — In sylvis pinorum. *La Teste* (Des M.). — ɔ Aprili, Maio. — C.

(La suite au prochain numéro.)

ZOOLOGIE.

XXVIII. Description d'un genre nouveau de la classe des ACALÉPHES, CUV. ; par M. RANG, correspondant.

Il est une classe d'animaux qui, bien qu'elle ait toujours intéressé les naturalistes par la singularité des genres qu'elle renferme, par la variété et l'élégance de leurs formes, la richesse de leur parure, leurs mœurs paisibles, et surtout par la simplicité de leur organisation, n'a pourtant point attiré d'une manière spéciale l'attention des maîtres de la science : cette classe est celle des *Acaléphes*. Peu alimentée par les recherches des voyageurs, elle est toujours restée en arrière des autres, et ses matériaux épars dans beaucoup de relations, seraient bien loin de suffire pour l'élever jusqu'à leur niveau. Un voile obscur dérobe à nos yeux la connaissance physiologique de ces animaux extraordinaires ; il semble

que le génie de l'homme, si pénétrant devant les grandes productions que la nature a placées à la tête de l'échelle des êtres, soit insuffisant dans l'examen de ceux qui, bornés dans la possession des sens, des fonctions, et plus encore dans les organes qui en sont les instrumens, n'en occupent que les derniers échelons, et paraissent par cette diminution apparente de la vie se rapprocher de ceux qui végètent à la surface du sol. Tels sont les animaux dont nous voulons parler. Mais il est juste de dire que, si leur connaissance n'a pas été encore aussi approfondie que celle des autres classes de l'histoire naturelle, cela vient en partie de la difficulté qu'il y a à les observer, le plus grand nombre n'habitant que les hautes mers, sous les feux de la zone torride, ou dans les régions glacées du cercle polaire.

A quoi se réduiraient encore ces connaissances, si le savant anatomiste auquel il est donné de fixer les bases de toutes les branches de la zoologie, de prescrire des limites et des divisions que les vains efforts de quelques auteurs systématiques ne pourront jamais détruire complètement, n'avait formé cette classe de zoophytes et éclairé par de savans aperçus la marche des naturalistes qui chercheraient à l'enrichir ?

La classe des acaléphes, au perfectionnement de laquelle nous consacrons une partie de nos recherches, a fait aussi quelques heureuses acquisitions par les soins de nos modernes voyageurs. Mais ce serait un tort de croire que les mers lointaines ont seules le dépôt de ces productions, on les rencontre encore sur nos côtes, quoiqu'en moins grand nombre ; plusieurs leur appartiennent, d'autres y sont entraînés par les courans ou poussés par le choc des tempêtes : nous les recommandons à ceux de nos collègues de la Société Linnéenne de Bordeaux qui consacrent quelques instans à l'étude des animaux marins. Quant à nous, qui par devoir fréquentons

davantage les hautes mers, nous y trouverons toujours un champ fertile en richesses de ce genre, et c'est à les faire connaître que nous destinerons quelques articles dans les pages de ces annales.

GENRE OCYROË. Nob.

Corps libre, gélatineux, transparent, vertical; muni supérieurement de deux lobes musculo-membraneux; bifides, épais, larges, amincis sur les bords et ornés de deux côtes ciliées; bouche inférieure et centrale; quatre bras également ciliés de même que les bords intermédiaires des deux lobes.

La cavité de l'estomac est comme dans les Béroés; c'est un sac dont l'entrée, très-susceptible de contraction, sert à la fois de bouche et d'anus. Les ovaires occupent le fond de ce sac. Les quatre bras, qui prennent naissance à la base supérieure du corps, peuvent s'étendre jusqu'à l'orifice de la bouche.

Les côtes ciliées sont, comme dans tous les animaux de cette famille (1), les organes locomoteurs. Par un mouvement alternatif et rapide, les cils dont elles sont garnies lui impriment une marche lente mais égale.

Ces organes locomoteurs sont ici compliqués par un appareil particulier qui facilite singulièrement les mouvemens de ce zoophyte, et que je crois un exemple unique dans l'organisation animale.

Cet appareil consiste dans les lobes. Nous avons dit déjà

(1) Dans un travail sur les Acaléphes, nous proposons, sous nom de famille des Iriptères, la réunion des genres *Béroé*, *Ceste*, *Callianire*, *Ocyroë* et *Eunomie*, qui tous offrent dans des dispositions analogues les mêmes organes locomoteurs, du moins pour ce qui est des côtes ciliées.

qu'ils étaient munis chacun de deux côtes ciliées. Lorsque l'Ocyroé veut s'élever à la surface de la mer, elle abaisse ces deux lobes, de manière à maintenir les côtes ciliées dans un plan vertical; alors les cils agissent comme nous l'avons indiqué, et le zoophyte suit cette verticale; mais lorsqu'il a atteint son but, et que son action ne doit plus se faire que dans le plan horizontal, il relève ses lobes horizontalement, et les cils agissant tous dans un même sens le promènent à la surface des eaux. Si l'Ocyroé veut rester immobile, elle cesse l'action de ses cils, et ses lobes étendus suffisent pour la maintenir suspendue; si, au contraire, elle veut s'enfoncer dans les profondeurs des eaux, elle abaisse ses lobes, en enveloppe son corps, se contracte pour diminuer son volume, et s'abandonne aux lois de la pesanteur.

Pendant ces divers mouvemens, les bras, qui sont également bordés de cils natatoires, prennent une direction convenable à l'action générale et aident encore la marche. Peut-être servent-ils à gouverner le zoophyte dans sa direction.

Cette organisation simple et ingénieuse donne aux Ocyroés un avantage sur les Béroés, les Callianires et les Eunomies, c'est de pouvoir se porter dans toutes les directions en maintenant toujours leur corps dans un plan vertical, faculté qui leur est nécessaire pour que l'ouverture du sac de nutrition soit le plus convenablement disposée à recevoir les petits poissons ou crustacés qui viennent s'y précipiter et dont elles font leur proie.

Nous avons observé trois espèces de ce genre, dont deux sont bien distinctes.

1.^{re} espèce.

Ocyroé cristalline, *O. cristallina*, N.

Incolore, extrêmement diaphane, le corps court ainsi

que les bras; les lobes plus étroits à proportion que dans l'espèce suivante, et moins visiblement striés; les côtes peu irisées.

Longueur, 2 pouces à 2 pouces et demi.

Habite, sous l'équateur, par les 32° de longitude O.

Saison, mois d'Avril.

Observation. Il pourrait se faire que cette espèce ne fût qu'une variété de la suivante, ou bien la même, mais beaucoup plus jeune.

OCYROË BRUNE, *O. fusca*. N.

D'un brun jaunâtre uniforme; les côtes ciliées peu irisées; les lobes minces, très-grands et striés transversalement; le corps conique, peu long; les quatre bras de la même couleur, mais plus transparents.

Longueur, 6 à 8 pouces.

Habite, l'Océan atlantique, dans le voisinage des îles du Cap-Vert.

Saison, mois de Mars.

3.° espèce.

OCYROË TACHÉE, *O. maculata*. N. (Planche ci-jointe).

Beaucoup plus grande que les précédentes, extrêmement diaphane et incolore; le corps plus allongé; les lobes plus grands et plus épais, plus fortement striés, et portant quatre grandes taches brunes foncées symétriquement placées sur chaque lobe; les côtes vivement irisées; les bras assez longs.

Longueur, 10 à 12 pouces.

Habite, la mer des Antilles, où elle est très-commune au mois de Juin.

Les espèces de ce genre, comme tous les Acaléphes, sont plus ou moins phosphoriques pendant la nuit; l'Ocyroé tachée surtout jette un grand éclat, semblable à une masse arrondie d'un feu bleuâtre, et qui devient d'autant plus vaste, mais moins vif, que ce zoophyte s'éloigne davantage de la surface de la mer.

XXIX. ESSAI sur la détermination de quelques ossemens fossiles trouvés dans le département de la Gironde, et sur les conséquences de cette découverte.

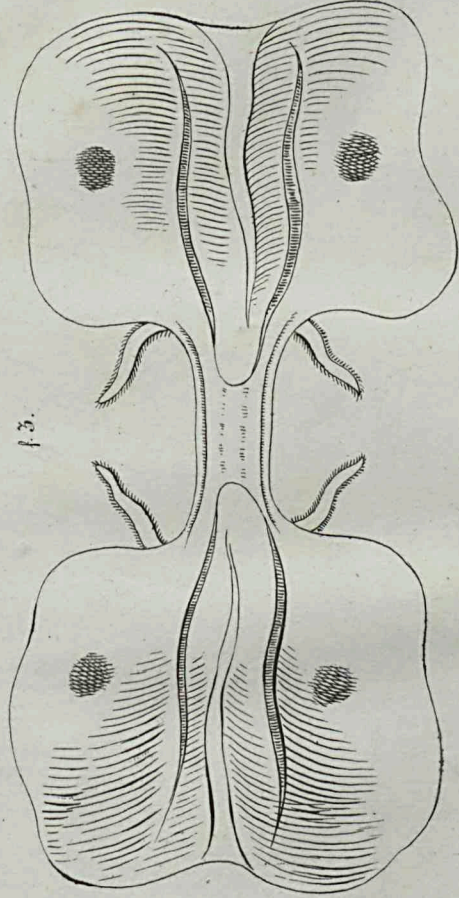
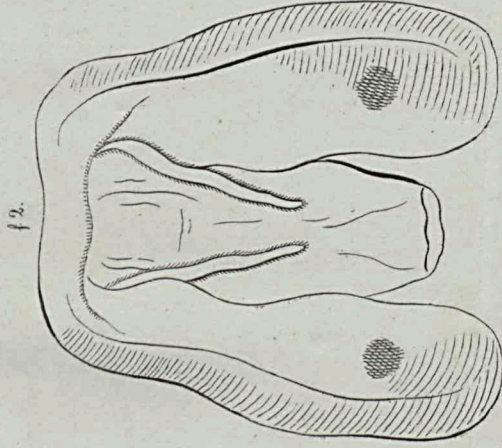
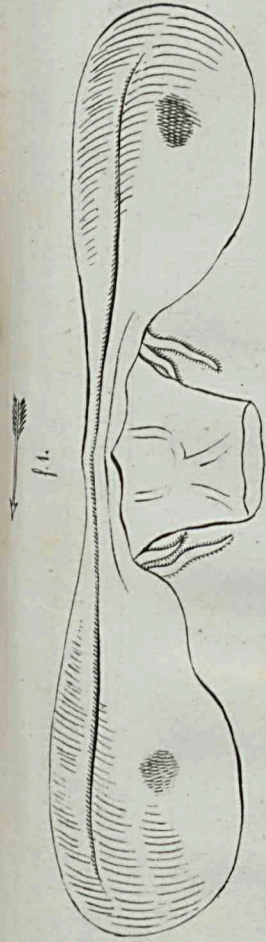
SUITE. — 2.^e PARTIE.

Dans la première partie de ce mémoire nous avons fait en sorte de donner la preuve du soin avec lequel nous avons procédé à la détermination des os fossiles qui y sont décrits. Nous nous sommes aidés de la comparaison avec les descriptions publiées par M. Cuvier, et nous avons accompagné notre texte de quelques figures, afin de rendre les rapprochemens plus faciles et moins équivoques.

Mais la grande quantité d'ossemens que nous avons extraite de la caverne de Saint-Macaire à différentes reprises nous obligerait à des détails longs et hors de leur place, s'il fallait discuter ici la désignation spécifique de chaque pièce.

Le lecteur trouvera bon que nous présentions seulement d'une manière sommaire dans le tableau suivant tous les moyens de comparaison sur lesquels nous avons établi notre conviction (1).

1) On verra que l'ouvrage de M. Buckland intitulé : *Reliquiæ Diluvianæ* (dont nous devons la communication à la bienveillance d'un ami) nous a été d'un grand secours dans cette seconde partie. Nous y avons puisé sans réserve tous les faits qui nous ont paru propres à éclairer le sujet dont nous n'avions pu tracer qu'une faible esquisse.



T. de la Torre & G. Trunicle des Oligènes - *Ocyoe. Maculata* 'Abb. Sub de Gaulon
 Fig. 1. dans un marbre horizontal. Fig. 2. dans un marbre vertical. Fig. 3. dans un marbre